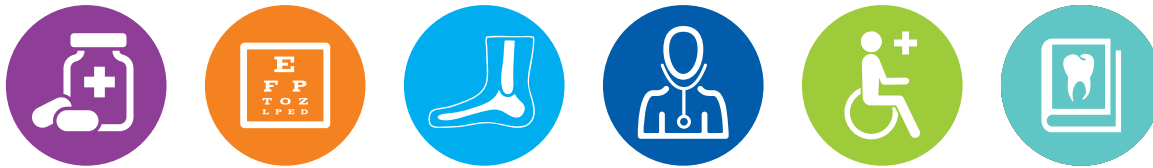




rsa FIDUCIE
SOINS DE SANTÉ DES RETRAITÉS

Guide de référence rapide

Pour les retraités de CCI et leur famille



asrTrust.com/fr

CONSERVEZ CE GUIDE À PORTÉE DE LA MAIN À DES FINS DE RÉFÉRENCE

Aperçu des couvertures de la Fiducie rsa

Voici un aperçu des couvertures qu'offre votre régime.

SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES

Le régime de soins de santé des retraités offre une vaste gamme de garanties importantes.

Médicaments | Soins dentaires | Services paramédicaux | Soins de la vue | Ambulance et hospitalisation restreinte | Soins de longue durée
Soutien à domicile | Urgence hors de la province/du pays | Fournitures et équipements médicaux



COMPTE DE DÉPENSES POUR SOINS DE SANTÉ (CDSS)

Vous bénéficiez de 500 \$ par personne, par année (jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par famille), pour des dépenses de santé admissibles qui ne sont pas couvertes (ou pas entièrement couvertes) par votre régime.



AUTRES PROGRAMMES ET SERVICES DE SOUTIEN AVANTAGEUX

Carepath

Gestion des maladies chroniques

Programme SoutienDiététiste

Amélioration de la santé grâce à de meilleurs choix alimentaires

Rappelez-vous de soumettre promptement vos demandes de règlement au plus tard 365 jours après la date de vos dépenses – et profitez chaque année de votre CDSS!

Couverture de soins de santé

Vous et vos personnes à charge admissibles êtes couverts. Obtenez plus de détails dans la brochure du régime.

SANTÉ	COUVERTURE
Médicaments d'ordonnance (Au Québec, vous n'êtes pas tenu d'adhérer au régime de la RAMQ, mais devez demander de vous en retirer)	100 % du médicament de rechange le moins coûteux 2 500 \$/année pour les ordonnances de cannabis médicinal
Soins de la vue	
Examens de la vue	100 %; 140 \$/24 mois
Biométries IOL Master	100 \$/année
Lunettes/lentilles cornéennes/réparations	100 %; 350 \$/24 mois
Chirurgie au laser	Maximum viager de 350 \$
Gouttes ophtalmiques après une opération de la cataracte	Maximum viager de 250 \$
Services paramédicaux	
Chiropractie, Massothérapie, Naturopathie, Podologie, Acupuncture, Ostéopathie	500 \$/année par praticien; R et U* appliqué par visite
Physiothérapie	1 500 \$/année; R et U* appliqué par visite
Orthophonie	1 100 \$/année + 125 \$ évaluation ponctuelle; R et U* appliqué par visite
Santé mentale	
Psychologue clinicien autorisé Conseiller avec maîtrise en service social Psychothérapeute (agrée par la province) Travailleur social/conseiller en services sociaux	750 \$/année combiné; R et U* appliqué par visite
Prothèses auditives	100 %; R et U* par prothèse auditive
Dépistage du cancer	100 % tests CA-125 1/année APS 15 \$/année
Suppléments nutritifs	500 \$/année ou 220 portions, selon le moins élevé des deux; avec traitement du cancer

*Le plafond raisonnable et usuel est le montant maximum qui est couvert. Communiquez avec GreenShield pour connaître le plafond raisonnable et usuel pour chaque garantie.

Nous avons tous parfois besoin d'un coup de main. Vous aurez accès à beaucoup d'aide financière si le besoin s'en fait sentir.

AUTRES SERVICES DE SANTÉ	COUVERTURE
Soutien à domicile Infirmier autorisé Infirmier auxiliaire autorisé Préposé aux services de soutien à la personne	100 %; R et U* appliqué pour le taux horaire; jusqu'à 100 000 \$/année
Services ambulanciers	100 %; R et U*
Hospitalisation	Pas de couverture semi-privée, sauf en cas d'admission dans un hôpital de réadaptation ou de soins chroniques
Soins de longue durée	2 000 \$/mois
Urgence médicale hors de la province ou du pays	Les états de santé préexistants doivent être stables
Assistance-voyage 1 800 936-6336 (numéro gratuit au Canada et aux États-Unis) 0 519 742-3556 (à frais virés dans les autres pays)	Des conseils avant le départ et les urgences pendant le voyage, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

L'équipement médical peut coûter cher. N'oubliez pas de déposer une demande de règlement si vous engagez les dépenses suivantes ...

ÉQUIPEMENT MÉDICAL DURABLE	COUVERTURE
Systèmes de surveillance de la glycémie	4 000 \$/année Critère : insulino-dépendant
Pompe à insuline ou appareils d'injection	1 000 \$/5 ans
Orthèses sur mesure	400 \$; jusqu'à 2 paires/3 ans
Chaussures orthopédiques sur mesure	Une paire; jusqu'à 750 \$/année
Autres types d'équipement : Consultez la brochure pour connaître tous les détails, les limites et les exclusions. Lits d'hôpital, barres d'appui, fauteuils roulants, cannes, bassins hygiéniques, trousse à oxygène, appareils pour les ulcères et la dialyse, baignoires, moniteur de stimulateur cardiaque, tensiomètres, glucomètres, couches, plâtres semi-rigides, alèses réutilisables pour fauteuils roulants, fauteuils gériatriques, barres d'appui pour le bain, bas de compression, et plus.	

Couverture de soins dentaires

Votre couverture de soins dentaires étendue peut faire une différence énorme dans votre portefeuille. Que vous ayez besoin d'exams réguliers ou d'une intervention plus importante, la santé des dents et des gencives contribue à la santé globale!

SOINS DENTAIRES	COUVERTURE
Maximum annuel combiné Soins préventifs de base	6 000 \$/année ; 100 % jusqu'à concurrence du montant indiqué dans le guide des honoraires dentaires en vigueur; Jusqu'à 8 unités de détartrage avec dentiste; nombre illimité avec parodontiste
Soins de restauration majeurs	100 %; (installation et remplacement de ponts, des prothèses dentaires et des couronnes, implants, greffes osseuses)
Soins parodontiques/ endodontiques	100%



Programmes de soutien

Inclus pour vous et les membres admissibles de votre famille.

Services de soutien à la personne :

Greenshield a fait équipe avec SE Health, qui offre des évaluations par des infirmières et des infirmiers pour l'obtention de SPP et qui aide les participants à se prévaloir de services subventionnés par le gouvernement, ainsi que d'autres services communautaires.

Carepath – gestion des maladies chroniques/du cancer

Le programme de maladies chroniques de Carepath vous relie avec une infirmière gestionnaire de cas, qui vous fournit un soutien personnalisé et vous aide à vous orienter dans le système de soins de santé.

Que ce soit pour le diagnostic, le traitement et/ou le rétablissement, vous et votre famille pouvez obtenir de l'aide pour gérer tous les types et les stades de maladies chroniques, dont le cancer.



Compte de dépenses pour soins de santé (CDSS)

Vous bénéficiez de **500 \$ par personne, par année jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par famille** pour des dépenses de santé admissibles qui ne sont pas couvertes (ou pas entièrement couvertes) par votre régime.

De nombreuses dépenses sont couvertes par le CDSS, notamment :

- Frais payés de votre poche pour tous les avantages sociaux dans le cadre de votre régime
- Demandes de règlement de services paramédicaux dont le coût est supérieur au plafond de votre couverture
- Dépenses non couvertes par votre régime, mais pouvant être couvertes par le CDSS, comme les services d'interprétation en langue des signes
- ... et bien plus encore!

Pour connaître la liste complète des frais admissibles, consultez le paragraphe 118.2(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Vous trouverez aussi des renseignements additionnels sur le site canada.ca dans le *folio de l'impôt sur le revenu S1-F1-C1 : Crédit d'impôt pour frais médicaux*.

Si vous n'utilisez pas tous vos crédits au titre du CDSS au cours d'une année de régime (du 1^{er} janvier au 31 décembre), ils sont reportés à l'année de régime suivante.

Vous devez cependant utiliser ces crédits avant le 31 décembre de la deuxième année, sinon vous les perdez.



Comment présenter une demande de règlement en utilisant votre CDSS?

Frais payés de votre poche restant après avoir bénéficié de la couverture pour les prestations couvertes par votre régime (p. ex., soins dentaires, soins de la vue)	Dépenses de santé admissibles non couvertes par votre régime OU vous avez atteint le plafond de couverture de votre régime
<p>Lorsque vous présentez votre demande de règlement initiale, sélectionnez « OUI » lorsque vous répondez à la question suivante : Si votre régime ne couvre qu'une partie des frais, souhaitez-vous que votre compte de dépenses couvre le reste?</p> <p>Vous pouvez soumettre votre demande de règlement en ligne sur greenshield.ca ou en envoyant votre formulaire de demande de règlement à GreenShield.</p>	<p>Présentez une demande de règlement au titre du CDSS directement en ligne sur greenshield.ca ou en envoyant votre formulaire de demande de règlement à GreenShield.</p>

Important! Les demandes de règlement au titre du CDSS doivent être présentées avant le 31 décembre de l'année de régime suivante (p. ex., si votre demande de règlement date du 1^{er} juin 2023, vous devez la présenter avant le 31 décembre 2024).

Programme soutien diététiste

Inclus pour vous et les membres admissibles de votre famille.

Ce programme a pour but de vous aider à faire de meilleurs choix alimentaires afin d'améliorer votre santé.

Il fait partie du programme intégré de bien-être de GreenShield.

Rendez-vous dans la section Services de santé, vie et travail sur GreenShield+. Choisissez Nutrition personnalisée, et fournissez les renseignements demandés.



Comment soumettre des demandes de prestations

EN LIGNE

1. Connectez-vous à votre compte sur greenshield.ca/fr-ca (ou inscrivez-vous si vous ne l'avez pas déjà fait) et inscrivez-vous au dépôt direct.
2. Cliquez sur « Soumettre une demande de prestations ».
3. Choisissez le type de demande de prestations, saisissez vos informations, puis cliquez sur « Prochaine étape ».
4. Confirmez les informations de votre demande de prestations, numérisez vos reçus, ou prenez-les en photo, puis téléchargez-les au besoin.
5. Cliquez sur « Soumettre ».

Après vous être inscrit pour un compte GreenShield, vous pouvez également soumettre vos demandes de prestations par l'application mobile GreenShield sur votre téléphone cellulaire.

PAR LA POSTE

1. Obtenez un formulaire de demande de prestations sur greenshield.ca/fr-ca ou composez le 1 877 266-5494 pour en demander un.
2. Remplissez et signez le formulaire.
3. Photocopiez vos documents pour vos dossiers. Envoyez le formulaire par la poste accompagné des reçus originaux à l'adresse de GreenShield (indiquée sur le formulaire) en vous assurant d'indiquer votre propre adresse postale.

N'oubliez pas de demander à votre fournisseur de soins de santé ou à votre pharmacien s'il peut soumettre votre demande de prestations directement à GreenShield en votre nom. Ayez toujours votre carte GreenShield avec vous pour que votre fournisseur de soins de santé ou votre pharmacien dispose des renseignements dont il a besoin.

Principaux points de contact

POUR...	CONTACTEZ...
<ul style="list-style-type: none"> • Questions sur vos avantages sociaux et votre couverture • Renseignements précis sur votre régime • Demandes de règlement • Accès aux formulaires • Suivi de vos demandes de règlement en ligne • Changements d'adresse, de personnes à charge et de bénéficiaires • Le décès d'un retraité, d'un conjoint survivant ou d'une personne à charge • ... et plus. 	<p>GreenShield Ouvrez une session sur greenshield.ca/fr-ca 1-877-266-5495 customer.service@greenshield.ca</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Conseils et aide avant un voyage • Questions sur les services d'assistance voyage en cas d'urgence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 	<p>Assistance voyage GreenShield 1-800-936-6336 (sans frais au Canada et aux É.-U.) 0-519-742-3556 (à frais virés dans d'autres pays)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien pour les maladies chroniques • Soutien pour le cancer 	<p>Carepath par Bayshore Soutien pour des maladies chroniques/du cancer : 1-866-883-5956</p>
<p>Amélioration de la santé grâce à de meilleurs choix alimentaires</p>	<p>GreenShield 1-877-266-5495</p>
<p>Renseignements sur la Fiducie rsa</p>	<p>Fiducie rsa : asrTrust.com</p>

